

Colloque

Depuis Maastricht, 30 ans d'Europe sociale.

La Cour de justice et le droit social de l'Union européenne

Vendredi 5 juillet 2024 > 8h30-17h15

Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguit,
35 place Pey-Berland, Bordeaux



Inscription obligatoire :
institutdutravail@u-bordeaux.fr
T 05 56 84 25 68



université
de **BORDEAUX**

Après-midi

II - Grands enjeux du droit social et l'Union européenne : quelle contributions de la Cour de justice ?

.....

14h *L'apport du droit communautaire au droit de la santé au travail*

Franck Héas, professeur, Nantes Université

Loïc Lerouge, directeur de recherche au CNRS, COMPTRESEC

UMR 5114 CNRS, université de Bordeaux

14h30 *Les travailleurs mobiles : la réécriture des règles de droit international privé (par la CJUE)*

Fabienne Jault-Seseke, professeur, Université Paris Saclay, UVSQ

Nathalie Mihman, maître de conférences, Université Paris Nanterre

15h *Négociation collective et concurrence : deux suites de l'arrêt Albany*

Laëtitia Driguez, maître de conférences, Université Paris I

Laure Camaji, maîtresse de conférences, Université Lumière Lyon 2

15h30 Discussion

15h45 *La saga des congés payés du salarié malade. A propos de la mise en conformité du droit français au droit européen*

Marc Véricel, professeur Université Jean-Monet de Saint-Etienne,

Alexia Gardin, professeur Université de Lorraine

16h15 *La garantie des créances salariales en procédures d'insolvabilité*

Anaëlle Donnette, maître de conférences HDR, Université de Montpellier

Gilles Auzero, professeur, université de Bordeaux

16h45 Discussion

17h Propos conclusifs

Antoine Lyon-Caen, professeur émérite de l'Université Paris Nanterre, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

17h15 Fin des travaux

«Depuis Maastricht, 30 ans d'Europe sociale. La Cour de justice et le droit social de l'Union européenne »

inscription préalable obligatoire à l'adresse suivante avant le 21 juin 2024 :
institutdutravail@u-bordeaux.fr
> Journée validée au titre de la formation continue des avocats. Journée non éligible au FIP-PL.

Venir au Pôle juridique et judiciaire Place Pey-Berland , Bordeaux

Depuis la gare de Bordeaux (20 mn env.)

> gare Saint-Jean, prendre la ligne tram C (direction Les Aubiers), descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre la ligne tram A (direction Mérignac Aéroport / Le Haillan-Rostand), descendre arrêt Hôtel de ville.

Depuis la gare de Pessac centre (30 mn env.)

> prendre la ligne tram B arrêt Pessac centre (direction Bassins à flot / Claveau), descendre arrêt Hôtel de ville.

Depuis l'aéroport (50 mn env.)

> prendre la ligne tram A (direction La Gardette Bassens Carbon Blanc / Floirac Dravemont), descendre arrêt Hôtel de ville.